

## la fabrique d'un classement médiatique de l'enseignement supérieur et de la recherche

*Le cas du  
Monde de l'éducation  
(1976-1988)*

Julie  
Bouchard

*Maître de conférences  
Sciences de l'information  
et de la communication  
Université Paris 13, LabSic*

Par « classements médiatiques » des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR), on entend les classements dont la production, sur les plans méthodologique et éditorial, relève principalement d'un média, et qui empruntent, avec des variantes, la forme canonique du tableau hiérarchisant les agents évalués selon un ou plusieurs critères communs quantifiés. Ainsi, le fameux *Academic Ranking of World Universities* de l'Université de Jiao Tong de Shanghai n'est-il pas, au sens où nous l'entendons ici, un « classement médiatique ». Émanant d'une université, son origine est institutionnelle. En revanche, son principal concurrent sur le marché des classements internationaux, le *Times Higher Education World University Rankings*, conçu et publié par le mensuel anglais spécialisé dans l'enseignement supérieur (ES), en partenariat avec l'agence Quacquarelli Symonds puis avec l'agence d'information Thomson Reuters, relève de cette catégorie. La notion de « classement médiatique » délimite ainsi un objet bien réel et un ensemble de questionnements centré sur la production médiatique et les « manières de faire » (Ruellan, 1993). Elle se distingue de la notion de « médiatisation des classements » centrée, elle, sur la mise en scène et en discours médiatique, la circulation dans les médias et les controverses médiatisées de classements dont les producteurs peuvent être ou non des médias<sup>1</sup>.

Émanant de la presse, les classements médiatiques des EESR, appelés aussi « palmarès », « guides », voire « bancs d'essai » ou encore « league tables » au Royaume-Uni, ont acquis une place réelle et symbolique dans le paysage de l'évaluation des EESR. La plupart des classements d'universités sont produits par des entreprises



privées (agences et cabinets de conseil) et par des médias (Buela-Casal et al., 2007). Qui plus est, les médias sont de nos jours relativement intégrés au paysage de l'évaluation de EESR. au même titre que d'autres producteurs institutionnels ou scientifiques, dont la légitimité peut sembler *a priori* plus évidente<sup>2</sup>.

Les classements médiatiques des EESR font l'objet de deux grands régimes de questionnements dans la littérature savante et institutionnelle. Le premier consiste à interroger, à analyser, voire à critiquer leur contenu en portant attention à la méthodologie et aux critères. Le deuxième s'intéresse à l'influence ou aux effets des classements médiatiques sur les comportements des acteurs concernés. L'impasse est ainsi faite sur ce qui n'est une évidence ni du point de vue de l'étude des médias, ni du point de vue de l'étude de la quantification, c'est-à-dire la place des médias dans la production de dispositifs classificatoires fondés sur la quantification, et visant à évaluer divers agents.

Sans présupposé de dénonciation comme de célébration (Neveu, 2009), cet article aborde cette question dans une perspective historique, média-centrée et constructiviste. Il prend appui sur la sociologie des médias, en traitant les classements comme une « production médiatique » (Marchetti, 2010) à saisir dans les conditions sociales, pratiques, techniques, matérielles et organisationnelles à la fois propres au champ journalistique, et en rapport avec les différents univers sociaux concernés par l'enseignement supérieur (Comby, 2009). Il s'inspire encore des travaux en histoire et en sociologie de la quantification dont les analyses constructivistes

portent essentiellement sur la science et l'État (Desrosières, 1993 ; Bruno, 2008 ; Didier, 2009).

L'attention est portée à l'émergence et à la fabrique des classements médiatiques des EESR en France dans les années 1970-1980 à travers le cas du *Monde de l'éducation*, mensuel grand public spécialisé dans l'éducation, édité par *Le Monde* de 1974 à 2008. Publiant annuellement à partir de 1976 des « palmarès » des EESR, plus spécifiquement des formations de troisième cycle, la petite équipe du mensuel participe alors, au moment où il apparaît aussi dans le champ de la santé (Ponet, 2005), à « l'invention » d'un genre journalistique adopté par d'autres titres. Cette émergence renvoie à une période précise de l'histoire du mensuel, 1976-1988, à laquelle nous nous limitons<sup>3</sup> pour analyser : a) l'apparition des classements dans son rapport avec la constitution d'un journalisme d'éducation ; b) le rôle des sciences sociales dans l'invention des palmarès ; c) le discours d'accompagnement des promoteurs justifiant la production des classements et d) la méthodologie comme le résultat d'une volonté soumise à une série d'ajustements divers. L'enquête repose sur sept entretiens réalisés auprès de personnes impliquées (rédacteurs en chef, journalistes, chercheurs en sciences sociales) et sur une analyse de corpus constitué de 13 numéros de juillet-août publiés au cours de la période étudiée.

### **L'invention des classements des EESR au *Monde de l'éducation* : entre politique et journalisme**

La création du mensuel *Le Monde de l'éducation* en 1974, et l'émergence des classements qui l'accompagne, trouve sa source dans la consti-



tution d'un journalisme d'éducation, voire d'un journalisme universitaire, qui s'élabore autour des événements de mai 1968 (Padioleau, 1976). Ces événements ont stimulé la professionnalisation et l'institutionnalisation d'un journalisme d'éducation. Ils ont marqué l'entrée dans le journalisme d'éducation des responsables du mensuel qui promeuvent les palmarès. Enfin, ils chargent l'idée de palmarès d'une forte intentionnalité politique et journalistique, qui domine les intentions commerciales.

Les événements de mai 1968 et la mise en place de réformes institutionnelles, comme la loi Edgar Faure de 1968, ont engendré un double mouvement de croissance et de spécialisation du journalisme d'éducation (Padioleau, 1976). Au *Monde*, le nombre de journalistes affectés à la rubrique « Éducation » augmente pour traiter des nouvelles du secteur et l'activité journalistique prospère. L'Association des journalistes universitaires est créée en 1970 avec pour premier président l'initiateur du *Monde de l'éducation*. À l'intérieur du quotidien encore, les journalistes de la rubrique « Éducation » s'efforcent de faire reconnaître l'éducation comme un sujet aussi noble que l'économie et la politique nationale et internationale. Intéressé par les sujets d'éducation, le lectorat du *Monde* stimule encore la rédaction pour une couverture professionnelle de la thématique (Padioleau, 1976). Aussi, lorsque l'initiateur du *Monde de l'éducation* propose au rédacteur en chef du *Monde* de lancer un journal spécialisé dans le domaine qui serait parallèle au *Monde*, le lectorat paraît naturellement trouvé auprès des lecteurs du quotidien : étudiants, enseignants, parents. Le premier numéro du *Monde de l'éducation* est publié en décembre

1974. L'équipe permanente de départ est formée du binôme qui en constitue la rédaction et le secrétariat général.

Deux rédacteurs en chef du *Monde de l'éducation*<sup>4</sup> à l'origine des classements dans les années 1970-1980 et ayant inscrit ceux-ci dans la ligne éditoriale du mensuel sont entrés jeunes, « *par hasard* », dans le journalisme d'éducation, au cours des années 1960 et 1970. Formés aux lettres et aux sciences humaines plutôt qu'au journalisme ou à l'éducation, l'un est entré comme jeune journaliste permanent à la rubrique « Éducation » du quotidien *Le Monde* en 1964, l'autre est devenu responsable de la formation permanente au Centre de perfectionnement des journalistes et pigiste régulier au quotidien *Le Monde* en 1972. Chacun a, d'une certaine façon, été au contact d'acteurs militants pour une réforme universitaire. L'un, dans les années 1960, à l'invitation du chef de la rubrique « Éducation » au *Monde*, aussi rédacteur en chef de la revue *L'Expansion de la recherche scientifique*, a collaboré en tant que journaliste à cette revue. Elle était publiée par l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique créée en 1959 après les colloques de Caen (1956) et de Grenoble (1957), qui rassemblaient des scientifiques, des universitaires, des politiques, des industriels et des journalistes faisant pression pour une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche (Prost, 1988). L'autre, licencié en Droit, a été l'assistant de Gérard Antoine, philologue et grammairien, recteur de l'Académie d'Orléans-Tours, « *seul recteur à avoir défilé devant ses étudiants en 68* », conseiller du ministre de l'Éducation nationale Edgar Faure, et auteur avec Jean-Claude Passeron en 1966 de *La réforme de l'Université*.



En juillet-août 1976, *Le Monde de l'éducation* publie son premier « palmarès des universités » qui fait la « Une » du mensuel chaque année à la même période jusqu'en 1988. Au moment de son « invention » se greffent des considérations d'ordre politique et journalistique, essentiellement, et, de manière moins prononcée mais bien réellement, des considérations commerciales. Face au domaine de l'ES, les palmarès sont, aux yeux de leurs premiers promoteurs, le prolongement d'un journalisme d'éducation qui cherche à s'émanciper des discours que les acteurs de l'ES tiennent sur eux-mêmes, en leur opposant un « œil extérieur », « rigoureux », « objectif », et un journalisme fondé sur « l'enquête » plutôt que sur « les dires des profs ». À travers les palmarès, ils véhiculent alors un point de vue réformiste sur l'ES qui dénonce en arrière-plan « l'hypocrisie régnante de la bonne conscience, du conformisme universitaire ». L'idée de départ des palmarès « c'était un peu de donner un coup de pied dans la fourmière. Il y avait aussi un peu l'idée de faire bouger ce milieu. Donc on était sûrs avec ça d'allumer une mèche. » Cette volonté des rédacteurs d'influencer les orientations de l'éducation est encore, comme l'a analysé Jean-Gustave Padioleau, une des caractéristiques du journalisme d'éducation de cette époque.

Les premiers palmarès ont aussi pour ambition d'aider à l'orientation des étudiants. La figure de l'étudiant « usager du service », « acteur de son orientation », « client », faisant des « choix » s'introduit dans les colonnes du mensuel, portée par l'intention journalistique de « responsabiliser » les parents et les étudiants. Les classements médiatiques n'apparaissent pas en fait en réponse à un besoin préexistant ou à une demande d'infor-

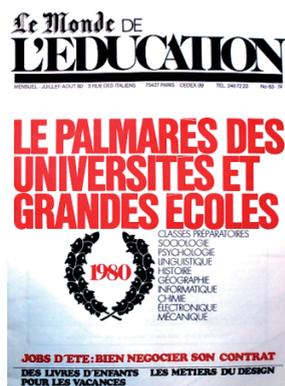
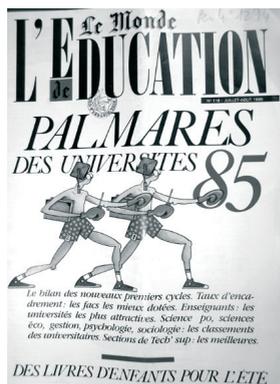
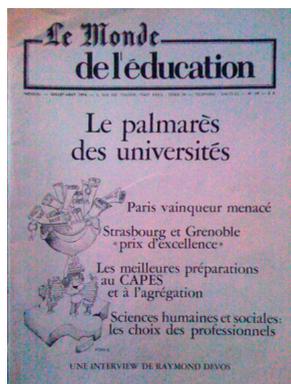
mation formulée par les étudiants et les parents. Ils se développent plutôt au sein d'une offre journalistique qui s'élabore sur la présomption d'une demande d'information du public, intégrée au processus de production en tant que représentation journalistique.

Les rédacteurs se saisissent encore du palmarès comme une façon de « créer un fait journalistique » dans un secteur où, après la fièvre de mai 1968, les « scoops » se font rares. « C'est sûr que le classement c'est effectivement l'élément spectaculaire. C'est ça qui permet d'accrocher journalistiquement l'information. Faire une enquête où on analyserait les différents centres de recherche, ça passerait complètement inaperçu. » Cette recherche du spectaculaire associé aux palmarès qui font ainsi la « Une » du mensuel (voir plus bas) témoigne bien du pari commercial de l'opération, qui doit s'accompagner du moins dans un premier temps d'une augmentation des ventes, l'augmentation des recettes publicitaires devant en principe s'ajouter par la suite, une fois le genre installé. En réalité les numéros comportant des palmarès, au début, « se vendaient bien », « [...] ça a eu un certain effet qui n'était pas extraordinaire mais qui était là ». Les rentrées publicitaires espérées sont en fait limitées. Au cours des années 1980, les meilleures ventes du mensuel et les plus gros tirages ne sont pas les palmarès des universités ni même des lycées, mais les sujets du baccalauréat.

### **Les rapports de coopération avec les sciences sociales**

« Objectivité ». « Enquête ». « Méthodologie ». « Neutralité ». « Biais ». Utilisées à la fois dans

Quelques « Unes » du Monde de l'éducation sur les palmarès entre 1976 et 1988



le champ journalistique et dans le champ scientifique, ces notions communes cristallisent les rapports de tension existant entre les deux univers. Ceux-ci entremêlent des relations d'ignorance, réelle ou symbolique, de conflits et de coopération. Une des manifestations les plus éclatantes de cette tension est certainement la critique méthodologique faite aux classements médiatiques par divers acteurs, plus particulièrement par des scientomètres (Gingras, 2007).

La production des classements au *Monde de l'éducation* s'appuie aussi sur des rapports de coopération avec certains représentants du champ académique, qui composent eux-mêmes de diverses manières avec les conflits potentiels ou réels inhérents à cette coopération.

L'idée d'un palmarès au *Monde de l'éducation* ne vient pas seulement d'un journaliste mais aussi d'un jeune sociologue, chercheur au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne que dirige Raymond Boudon, aussi son directeur de thèse dans les années 1970. Sociologue des organisations et des médias connaissant très bien le premier rédacteur en chef du mensuel, travaillant sur l'éducation aussi, il mène des recherches sur le journal *Le Monde*, entre autres. Boursier Fulbright et de la Fondation Ford, notamment, il séjourne régulièrement aux États-Unis, en particulier au milieu des années 1970 où les classements médiatiques des EESR sont « dans l'air du temps », comme les idées de « différenciation » et de « concurrence » des universités. En France, le sociologue des organisations, qui conjugue recherche et critique sociale, envisage, avec le premier rédacteur en chef du *Monde de l'Education*, le palmarès



comme un moyen de mettre en compétition les EESR pour améliorer leur fonctionnement et « *faire exister* » la différenciation. Il propose non seulement une méthodologie, appelée la « *méthode des jurys* », que le mensuel appliquera de 1976 à 1988, mais il réalise aussi les premières enquêtes pour le mensuel, qui seront ensuite menées par les journalistes.

La collaboration du sociologue aux classements du mensuel est à la fois informelle et clandestine. Cherchant à éviter de « *surprendre* » ses collègues universitaires et chercheurs autour de cette activité, le sociologue n'apparaît ni en signature ni même en mention des pages dédiées au palmarès : « *il ne fallait surtout pas être identifié* », d'autant que l'anonymat permet aussi de « *travailler beaucoup plus librement* ». Cette collaboration invisible et réelle donne à l'écriture des premiers palmarès une forte tonalité scientifique réinvestie dans le registre journalistique de l'expertise critique, où s'entremêlent jugements, argumentation, constats. Au-delà de l'emploi de termes communs à la science et au journalisme (« *objectivité* », « *enquête* », « *étude* », « *rigueur* », « *méthode* »...), la structure des premiers classements rappelle celle d'un texte scientifique : introduction, méthodologie, résultats, limites et perspectives d'avenir sur l'exercice lui-même du palmarès : « *Au fond, la période des palmarès première version pour le supérieur, c'était une démarche assez académique et journalistique. C'était le CNU de la presse façon Le Monde.* »

### **Différencier, hiérarchiser, informer et valoriser**

Associé aujourd'hui à l'idéologie dominante néolibérale, le palmarès est, à la fin des années

1970 au *Monde de l'éducation*, une « *innovation journalistique* » portée par une certaine critique, comme souvent dans l'histoire des dispositifs de quantification (Porter, 1997). Trois dimensions reliées entre elles délimitent les contours de cette critique, qui justifie la production de classements médiatiques.

La première critique, dans l'optique d'un journalisme qui se veut attaché aux faits plutôt qu'aux discours, dénonce le caractère « *mythique* » de l'homogénéité de l'enseignement supérieur opposé à la « *réalité* » des « *différences* » et des « *hiérarchies* ». Substantiellement, les responsables du mensuel prennent en grippe le discours sur l'homogénéité du système d'enseignement supérieur que le milieu universitaire colporterait sur lui-même. Pour les entrepreneurs de palmarès, l'homogénéité des EESR est un « *mythe* » trop présent dans un milieu universitaire qui détiendrait le monopole de la connaissance du fonctionnement réel et de la « *hiérarchie* » existante entre les institutions. Les éditoriaux qui accompagnent les premiers palmarès justifient explicitement ce point de vue en insistant sur l'existence de différences et de hiérarchies : « *Mais ce raisonnement est un mythe, à savoir que les universités seraient effectivement équivalentes et que cette hiérarchie n'existerait pas. Or, il est évident que celle-ci existe et, qui plus est, qu'il y a un très fort consensus parmi les universitaires sur la nature et sur l'ordre dans lequel elle se manifeste. [...] Nier l'existence de cette hiérarchie relève de la mauvaise foi ou de l'ignorance.* » (1977, p. 4)

Cette volonté de hiérarchiser les établissements se concrétise dans l'écriture journalistique, notamment par la forme tabulaire (voir l'extrait

reproduit plus bas), qui ordonne les EESR le long d'une échelle commune quantifiée, les unifiant et les distinguant tout à la fois (Jeanneret, 2010 ; Espeland et Sauder, 2007).

*Extrait d'un tableau de classement des EESR pour la sociologie.*

Le Monde de l'éducation, juillet-août 1976

LE PALMARÈS DES UNIVERSITÉS

### SOCIOLOGIE : le triomphe

I - UNIVERSITAIRES

Nombre de fois cité		Nombre de fois cité en premier		Nombre de fois cité en deuxième	
1	E.H.E.S.S.	12	1	8	1
2	Paris-V	7	2	4	A.D.S.S.A.
3	Nantes	6	3	4	E.H.E.S.S.
4	Toulouse	3		1	Paris-V
	A.D.S.S.A.	3		1	Vincennes
	Lille	3			Nanterre
7	Tours	2			
	Nantes	2			
	Vincennes	2			
10	Strasbourg	1			
	Paris-VII	1			
	Paris-I	1			
	I.E.P.-Paris	1			
	Dijon	1			
	Bordeaux/II	1			
	Aix	1			
	Nancy	1			
	Non-réponse : 6				

La deuxième critique, dans une perspective de démocratisation de l'accès à l'information, décrit l'asymétrie d'information entre le milieu universitaire qui détient le privilège de la connaissance, et les autres publics de l'ES qui restent peu informés des hiérarchies et des différences : « Or, nous pensons qu'à partir du moment où une telle échelle de valeur existe elle doit être sue. Les étudiants doivent en être informés pour en tenir compte dans leur propre orientation. Faire comme si toutes les formations se valent, alors que toute personne informée sait qu'il n'en est rien, revient à tromper les étudiants. » (1977, p. 4).

La troisième critique, moins explicite dans les colonnes du journal, s'attaque à la suprématie des établissements les plus réputés en rendant visibles et en valorisant les EESR dont la notoriété est faible : « On voulait montrer qu'il se faisait tout un tas de choses ailleurs que dans les établissements qui sont toujours en tête. » Cette valorisation se déploie autour de trois axes d'observation et d'analyse : disciplinaire, territorial et institutionnel. Chaque palmarès évalue non pas les établissements en général, mais des disciplines au sein des établissements. Outre la pertinence de cette catégorisation pour le lectorat entre autres, l'attention aux spécialisations permet à la rédaction d'éviter « l'aspect couperet du classement ». « C'était un peu cela aussi qu'on voulait faire apparaître : dans quel domaine chaque institution était la meilleure ou était la plus développée. On souhaitait faire apparaître la diversité dans un monde qui était apparemment totalement homogène, et montrer qu'il y a des endroits où c'est mieux dans telle ou telle chose parce qu'il

de l'Ecole des hautes études

II - PERSONNALITÉS

Nombre de fois cité		Nombre de fois cité en premier		Nombre de fois cité en deuxième	
1	E.H.E.S.S.	14	1	10	1
2	Nanterre	9	2	2	2
3	Paris-V	8		2	2
4	A.D.S.S.A.	4	4	2	3
5	Lille	3		1	1
	Vincennes	3		1	1
7	ENSAC	2		1	1
	Grenoble	2		1	1
	Paris-VII	2		1	1
10	Tours	1		1	1
	Toulouse	1		1	1
	Dauphine	1			
	Paris-IV	1			
	Paris-I	1			
	I.E.P.-Paris	1			
	CNAM	1			
	Amiens	1			
	Aix	1			
	Non-réponse : 3				



y a tel laboratoire, telle production, telle chose. [...] C'était assez valorisant pour le milieu, parce que ça mettait en relief ce qu'il y avait de bien dans chaque institution, dans chaque université. On insistait beaucoup là-dessus. Pas seulement de dire c'est bien, ce n'est pas bien, mais de dire en quoi chaque structure était la meilleure. » Les rédacteurs qualifient encore les établissements selon leur emplacement géographique, Paris ou la Province, avec l'intention de valoriser les établissements de province : « Traditionnellement en France, Paris était totalement monopolistique et absorbait tout. Donc c'était intéressant d'expliquer qu'à Lyon ou Aix en Provence, on avait dans tel domaine telle ou telle chose qui était intéressante. Ça, c'était très important. Si on arrivait à mettre des provinces avant Paris, on était très contents. » Distinction est faite, enfin, entre les établissements traditionnels et récents, les rédacteurs cherchant par le palmarès à promouvoir les établissements récents : « Il y avait toutes les universités créées par la loi Edgar Faure et c'était intéressant de voir les universités qui n'avaient pas de notoriété parce qu'elles étaient toute récentes. Les classements pouvaient montrer ce qu'il y avait de bien dans ces établissements. » Ce souci de valorisation s'inscrit dans la titraille, les illustrations et les commentaires qui accompagnent les tableaux. L'emploi du terme « *menacé* », par exemple, qui qualifie parfois dans les titres et les intertitres la position dominante des établissements parisiens, voudrait suggérer au lecteur l'existence d'autres établissements performants et moins connus. Cette valorisation est à l'œuvre encore, dans les commentaires, par exemple : « *Derrière ce trio parisien, on rencontre toujours,*

*quoique dans un ordre différent de 1979 : Aix-Marseille II, l'université de province offrant le plus large éventail de formations avec quelques spécialités peu répandues (travail, santé, transports, économie internationale, rurale et du tourisme),... » (1981, p. 11) ; « Mais, face à ces trois grands, certaines des nouvelles universités créées dans la capitale ont aussi un rôle de premier plan. Nanterre fait jeu égal avec elles pour l'économie, la psychologie ou la sociologie... » (1976, p. 4).*

La valorisation des agents évalués et la logique du « *naming and faming* » selon l'expression anglo-saxonne, qui consiste à récompenser au moins symboliquement les bonnes pratiques en les rendant visibles, porte au-delà des établissements évalués eux-mêmes. Elle valorise aussi le lectorat en lui présentant les « *meilleures* » formations qu'il est susceptible de rechercher. Elle valorise encore le dispositif du classement lui-même qui devient plus acceptable comme l'a analysé Frédéric Pierru (2009) dans son histoire des classements médiatiques des hôpitaux, qui sont passés de la « *liste noire* » des hôpitaux établie dans une perspective du « *naming and shaming* » à celle des « *meilleurs* » établissements hospitaliers.

### **Une méthodologie entre volonté et compromis socio-journalistiques**

La « *méthode des jurys* » est un autre nom donné à ce que l'on appelle aujourd'hui les « classements réputationnels ». Le *Times Higher Education*, par exemple, y a recours dans son *Times Higher Education World Reputation Ranking*. Cette méthode repose sur le sondage d'opinion ou de notoriété, et



consiste à collecter puis à quantifier les avis d'un échantillon d'individus sur la qualité des EESR, ordonnés ensuite en calculant un niveau d'appréciation global. *A priori* en contradiction avec un journalisme d'éducation qui entend s'émanciper des discours, ce choix résulte moins, d'un point de vue sociologique et historique, d'une raison méthodologique pure, que d'une série d'arbitrages et d'ajustements, de nature extrêmement variée et reliée entre eux, qui doivent contribuer à rendre la forme palmarès acceptable.

Trois facteurs ont pesé sur le choix de la méthode des jurys entre 1976 et 1988. D'abord, le manque de robustesse des quelques statistiques pouvant être réinvesties dans la forme palmarès, conduit les entrepreneurs de classement à se tourner non pas vers ces « sources d'information » émanant du Ministère de l'Éducation ou des établissements, qu'ils considèrent pourtant « *plus objectives* » ou « *pertinentes* », mais à produire eux-mêmes les données nécessaires au classement. Les classements fondés pour partie dans le premier numéro de 1976 sur les résultats à l'agrégation et les résultats au Capes, obtenus du Ministère, ont été fortement critiqués par les responsables d'établissements. En 1977, le mensuel n'emploie plus ces statistiques : leur usage entretenait la confusion entre deux catégories distinctes, « académie » et « université ». Régulièrement au cours des années 1980, la rédaction réclame dans les colonnes du mensuel l'amélioration des services statistiques, et du Ministère et des établissements eux-mêmes. Cette critique constitue le thème de l'éditorial de la dixième édition du palmarès des universités. Dans le contexte des réformes de la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur, qui donnent lieu plus particulièrement à la mise en place

d'une évaluation des EESR par le Comité national d'évaluation créé en 1985 (Mérindol, 2008), le sort du dispositif palmarès est présenté comme indissociablement lié aux réformes politiques de l'évaluation. L'un comme l'autre exigent des chiffres considérés comme indispensables (Ogien, 2010) : « *Pour l'appréciation de la qualité des formations, il n'est d'autres méthodes que le système des jurys d'enseignants et de chercheurs, auxquels se tient le Monde de l'éducation. Même s'il est parfois mal perçu, ce système est le plus répandu, notamment aux États-Unis, et, au fil des années, apparaissent des constantes, preuve que la méthode n'est pas sans validité. Mais cette évaluation n'est réellement pertinente que si elle s'accompagne d'une autre, menée à partir de critères quantifiables. Or, aujourd'hui, celle-ci est rendue impossible du fait des universités elles-mêmes. Sur ce plan, les universités – nouvelle loi ou pas – doivent se montrer plus responsables, et l'administration centrale plus exigeante. Rien ne sert de créer des instances d'évaluation si, sur le terrain, les universités ne se dotent pas d'outils d'analyse efficaces.* » (1986, p. 9). Ne pouvant s'appuyer sur une des formes à validité générale (Thévenot, 1986), c'est-à-dire sur des statistiques déjà établies par l'État ou les EESR, les journalistes investissent dans une méthode particulière, la méthode des jurys, adaptation de la technique des sondages d'opinion dont la validité, malgré les controverses récurrentes dont elle fait l'objet, est historiquement et socialement stabilisée (Blondiaux, 1998).

Ensuite, la méthode des jurys, qui porte uniquement au début sur les études de troisième cycle et sur certaines disciplines, s'appuie sur les avis d'un échantillon réduit d'individus, et rend ainsi



possible la réalisation d'un palmarès dans les conditions « artisanales » et de « bricolage » de l'époque. Petite équipe, moyens financiers limités, opérations manuelles et non-informatisées, contraintes de temps et d'allocation des ressources rendent irréalisables les sondages de grande ampleur par le mensuel : *« L'idée c'était plutôt de comparer la recherche, la notoriété et la qualité de la production scientifique. C'était plutôt pour ça qu'on était au troisième cycle et puis aussi parce que c'était plus facile, dans le sens où c'était plus facile à cerner : il y avait moins de gens concernés, c'était fait avec des moyens tellement limités qu'on ne pouvait pas se lancer dans des sondages immenses. »*

Enfin, à travers la méthode des jurys, les journalistes concilient une double ambition : révéler une hiérarchie entre les établissements, et guider ou conseiller les parents et les étudiants dans leur choix, dans l'optique d'un « jugement-conseil » plutôt que d'une « évaluation-sanction ». La question-type suivante est posée, et parfois adaptée : *« Si vous aviez à conseiller un étudiant désirant entreprendre des études de troisième cycle de..., sans tenir compte de son lieu de résidence, quels établissements d'enseignement supérieur lui recommanderiez-vous, par ordre de préférence ? »*. Sur une feuille comportant cinq lignes, les répondants sont invités d'abord à classer par ordre de préférence cinq établissements, à ajouter des commentaires et à justifier leur choix dans un espace dédié. Les questionnaires remplis et retournés permettent ensuite aux rédacteurs de comptabiliser les classements individuels, afin d'établir un classement en fonction du nombre de citations (nombre global, en première position, en deuxième position) et, aussi, d'accompagner

les résultats de nombreux commentaires et conseils établis sous la forme de propos rapportés.

## Conclusion

Revenir à l'émergence des classements médiatiques des EESR en France, et interroger leur processus de production au sein d'un mensuel comme *Le Monde de l'éducation*, invite à ne pas penser ces dispositifs classificatoires fondés sur la quantification comme le résultat de grandes forces immanentes qui affecteraient aujourd'hui le champ de l'enseignement supérieur (croissance des effectifs, besoin d'information des publics, montée en puissance de l'évaluation, internationalisation,...), ou comme des dispositifs réductibles à un contenu (méthodologies et critères). Au cœur même de leur fabrication, on voit se penser et se faire des dispositifs hybrides, co-construits ou coproduits par le champ médiatique dans ses rapports avec son environnement, et incorporant des considérations morales, politiques, journalistiques, scientifiques, méthodologiques et commerciales mais aussi techniques, matérielles, éditoriales et organisationnelles. Les classements médiatiques ont surgi au *Monde de l'éducation* dans les années 1970-1980 comme des dispositifs critiques conçus en-dehors de toute industrialisation. Contre le discours jugé mythique des professionnels de l'ES sur l'homogénéité des EESR, les entrepreneurs de classements entendaient avec ce dispositif révéler la hiérarchie et la diversité des établissements pour informer et guider les parents et les étudiants dans leurs choix. Cette analyse de la production des classements médiatiques des EESR, au-delà du cas et de la période analysés ici, devrait conduire à reconsidérer les notions d'objectivité



ou de neutralité souvent mobilisées pour légitimer des classements qui ne sont en réalité jamais simplement des dispositifs purement méthodologiques.

L'étude de la production des classements médiatiques des EESR mériterait d'être étendue encore, dans l'espace médiatique et dans le temps, pour saisir les divergences, les convergences et les évolutions d'un genre journalistique qui ne se trouve plus aujourd'hui en régime de rareté et de nouveauté comme à la fin des années 1970 mais bien en régime d'abondance et de banalisation. Les logiques économiques et concurrentielles entre les différents producteurs de classements y jouent aujourd'hui un rôle considérable. Les producteurs de classements médiatiques doivent positionner leur classement sur un marché, le distinguer de la concurrence, s'adresser à un public spécifique, renouveler éventuellement leur méthode au cours du temps et à veiller à identifier durablement leur produit, c'est-à-dire leur classement, à leur marque. Rapidement après *Le Monde de l'éducation*, le mensuel *L'Étudiant* et le magazine économique *L'Expansion* ont publié des classements avec des critères et des méthodes spécifiques. L'année suivant la publication du classement de Shanghai en 2003, le *Times Higher Education* a investi le marché des classements internationaux avec une méthodologie propre se distinguant du classement chinois. Aussi, la diversité des classements n'est-elle pas simplement le reflet de la diversité réelle des EESR dont la révélation a constitué un enjeu politique au *Monde de l'éducation* : elle est le résultat d'un marché concurrentiel du classement qui encourage la diversité de la représentation et pas nécessairement la représentation de la

diversité. On sait que malgré la multiplication des classements internationaux depuis 2003, seulement 1% à 3% des 17 000 « universités mondiales » sont aujourd'hui visibles dans ces classements (Rauhvargers, 2011).

La question de l'évolution des interdépendances, de plus en plus fortes, autour de la production des classements médiatiques des EESR peut être encore posée. Au début des années 1980, *Le Monde de l'éducation*, sans être imperméable à l'environnement extérieur, a conduit ses classements dans une relative autonomie. De nos jours, la production des classements médiatiques des EESR s'appuie souvent sur des relations partenariales assez élaborées. Pour définir une nouvelle méthodologie en 2010, le *Times Higher Education* a mené un audit auprès de ses lecteurs, impliqué des responsables d'EESR, demandé l'avis d'experts et du comité de rédaction. Vis-à-vis des pouvoirs publics, les médias peuvent être encore des collaborateurs associés, et pas seulement des usagers de statistiques publiques, comme dans le cadre de l'accord en Allemagne entre le Centrum für Hochschulentwicklung, en charge de la conception, de la méthodologie, de la collecte et de l'analyse de données, et l'hebdomadaire *Die Zeit*, responsable de la publication, du marketing et de la distribution du classement. Les partenariats avec les agences d'information, de conseil ou de sondage privées chargées de la conception et de la réalisation d'un classement pour un organe de presse sont devenues courants : c'est le cas de l'agence Quacquarelli Symonds spécialisée dans l'éducation qui a conçu et réalisé entre 2004 et 2009 les classements du *Times Higher Education* effectués dorénavant avec l'agence d'information Thomson Reuters, du cabinet Towers Perrin qui



réalise en France les classements de *L'Expansion* ou encore de l'Agence éducation formation (AEF) dont la compilation des rapports de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) nourrit le palmarès des EESR du quotidien économique *La Tribune*. Parallèlement, la fabrication des classements médiatiques s'est industrialisée : les titres délèguent de plus en plus fréquemment l'aspect méthodologique à un partenaire extérieur pour se concentrer sur la publicisation (division du travail) et les procédés se sont informatisés (grandes banques de données, traitement informatisé de l'information,...).

Enfin, les classements médiatiques ont émergé au sein du *Monde de l'éducation* avec la présomption d'une demande des parents et des étudiants par les journalistes. La réception des classements par ce public reste encore très intuitive. On pourrait ainsi étudier l'hypothèse d'une performativité médiatique de la figure de l'étudiant-usager pour expliquer les liens de concordance entre production et réception et la variation réelle du nombre de candidatures dans les meilleurs établissements selon leur position dans un classement (Espeland et Sauder, 2007). On pourrait encore enfin s'intéresser à cet étudiant-usager qui se détourne aujourd'hui en partie des classements médiatiques en leur reprochant, avec leurs données froides quantifiées, leur décalage par rapport à la réalité et l'expérience vécue des étudiants. Une autre sirène l'appelle sur le web : celle du palmarès « *fait par l'utilisateur* ».

*Cet article qui n'engage que son auteur s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche, « Médias et palmarès », impliquant des chercheurs de l'Université Paris 8, du Celsa et de l'Université Paris 13. Le projet de recherche a bénéficié du soutien du CNRS dans le cadre du Programme interdisciplinaire de recherche administré par l'Institut des sciences de la communication du CNRS ainsi que de celui de la MSH Paris-Nord. Des remerciements sont adressés à Séverine Louvel pour ses relectures attentives et ses remarques*

## R · É · F · É · R · E · N · C · E · S

- Gérald ANTOINE et Jean-Claude PASSERON, *La réforme de l'Université. Conservatisme et novation à l'Université*, Paris, Calmann Lévy, 1966, 289 p.
- Loïc BALLARINI, « Construction et orientation du débat public : l'établissement d'un discours dominant sur la qualité des soins à travers les « Palmarès des hôpitaux » », in Hélène Romeyer (sous dir.), *La Santé dans l'espace public*, Paris, Presses de l'EHESP, 2010, pp. 93-106.
- Christine BARATS, « Construction médiatique du « classement de Shanghai » : usages socio-discursifs d'un palmarès devenu « événement » », communication, colloque « *Langage, discours, événements* », Florence, Villa Finaly, 2011, 31 mars.
- Loïc BLONDIAUX, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, 601 p.
- Isabelle BRUNO, *À vos marques, prêts...cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombessen-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, 267 p.
- Gualberto BUELA-CASAL et al., « Comparative study of international academic rankings of universities », *Scientometrics*, vol. 71, n° 3, 2007, pp. 349-365.
- Hélène CARDY, « Palmarès, Labels, prix, trophées : quels enjeux pour les territoires ? », communication, séminaire « *Médias et palmarès* », Paris, Institut des sciences de la communication du CNRS, 2011 a), 24 mars.
- Hélène CARDY, « Le discours identitaire dans les politiques de communication territoriales : la place des palmarès et de leur médiatisation », *Mots. Les langages du politique*, n° 97, 2011 b), pp. 59-74.
- Jean-Baptiste COMBY, « Quand l'environnement devient médiatique. Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, vol. 5, n° 157-158, 2009, pp. 157-190.
- Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, 438 p.
- Emmanuel DIDIER, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie* Paris, La Découverte, 2009, 317 p.
- Wendy ESPELAND et Michael SAUDER, « Rankings and Reactivity : How Public Measures Recreate Social Worlds », *American Journal of Sociology*, vol. 113, n° 1, July, 2007, pp. 1-40.
- Yves GINGRAS, *La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs*, Note de recherche, CIRST, UQAM, 2008, 15 p.
- Yves JEANNERET, « Figures of knowledge : le chiffre médiatisé comme transmutation de langages », communication, séminaire « *Médias et palmarès* », Maison des sciences de l'Homme Paris-Nord, 2010, 21 septembre.
- Dominique MARCHETTI, *Quand la santé devient médiatique. Les logiques de production d'information dans la presse*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010, 191 p.
- Jean-Yves MÉRINDOL, « Comment l'évaluation est arrivée dans les universités françaises », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55, 4 bis, 2008, pp. 7-27.
- Erik NEVEU, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2009, 128 p.
- Albert OGIEN, « La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie », *Revue française de*



*socio-économie*, n° 5, 2010, pp. 19-40.

Jean-Gustave PADIOLEAU, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, juillet-septembre, 1976, pp. 256-282

Frédéric PIERRU, *Les clairs-obscur de la forme palmarès. L'exemple de la carrière des palmarès hospitaliers*, Document de travail pour la séance n° 2 du séminaire de réflexion « *Benchmarking* : histoire, usages et critiques d'un dispositif néolibéral de gouvernement par les nombres », EHESS, 2009, 10 mars.

Philippe PONET, « La guerre des mondes : de quelques rapports entre univers sociaux différenciés. Le cas des « palmarès des hôpitaux », *Politix*, n° 72, vol.18, 2005, pp.125-154.

Theodore M. PORTER, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press, 1995, 324 p.

Antoine PROST, « Les origines des politiques de la recherche en France (1939-1958) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939-1989*, vol. 1, 1988, pp. 41-62.

Andrejs RAUHVARIGERS, *Global university rankings and their impacts*, EUA Report on Rankings 2011, 2011, 85 p.

Denis RUELLAN, *Le professionnalisme du flou: identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 240 p.

Laurent THÉVENOT, « Les investissements de forme », in Laurent Thévenot (sous dir.), *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, pp. 21-71.

## N · O · T · E · S

1. Barats [2011] pour la médiatisation du classement de Shanghai ; Cardy [2011] [a] ; 2011[b]] pour la médiatisation des palmarès des collectivités territoriales ; Ballarini [2010] pour la médiatisation des palmarès des hôpitaux.

2. L'International Ranking Expert Group (IREG), par exemple, fondé en 2004 par le Centre européen pour l'enseignement supérieur de l'Unesco (Unesco-Cepes) et l'Institute for Higher Education Policy aux Etats-Unis pour veiller à la qualité des classements, accueille au sein de son comité exécutif le responsable des classements du mensuel américain *U.S. News and World Report*, Robert James Morse. Quant au rapport de l'Association des universités européennes sur les classements internationaux paru en 2011, il traite avec le même égard les classements médiatiques et les classements institutionnels ou scientifiques.

3. Cette période conserve une cohérence tant sur le plan de la couverture des classements que sur le plan de la méthodologie, des personnes impliquées, des façons de faire ou de l'environnement. C'est pourquoi nous nous y limitons ici. À partir des années 1980, le journal cherche à se rapprocher du public des parents et le genre « *palmarès* » s'y renouvelle et s'y multiplie. Outre les palmarès des lycées que le *Monde de l'éducation* réalise entre 1981 et 1998, d'abord en collaboration avec l'hebdomadaire *Le Point* pour des raisons de partage de coûts et de notoriété du mensuel auprès de nouveaux publics, puis seul, le mensuel publie notamment chaque année un palmarès des classes préparatoires aux grandes écoles entre 1985 et 1997, et un palmarès des IUT entre 1988 et 1997.

4. Entre 1976 et 1990, *Le Monde de l'éducation* a connu trois rédacteurs en chef : le premier, de 1976 à 1979, le deuxième, de 1979 à 1982 et le troisième, de



1982 à 1990. Ce dernier a été aussi secrétaire général du mensuel de 1976 à 1982. Les entretiens ont été réalisés avec le premier et le troisième rédacteur en chef. Le deuxième est décédé. Ces trois rédacteurs en chef se sont succédé en étant aussi des collaborateurs au sein d'une même équipe de rédaction. Ils forment un groupe soudé et chacun porte les palmarès en tant qu'activité légitime du journal.

## R · É · S · U · M · É

Cet article traite de la production des classements médiatiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans une perspective historique, sociologique et constructiviste. Croisant les apports de l'histoire et de la sociologie des médias, d'un côté, et de la quantification, de l'autre, il montre, autour de leur émergence à la fin des années 1970, et par le cas particulier du mensuel *Le Monde de l'éducation*, l'impossible neutralité de ces dispositifs fondés sur la quantification. Irréductibles à des considérations méthodologiques bien réelles, les classements médiatiques sont aussi des dispositifs politiques, journalistiques, commerciaux, organisationnels et techniques. Cette grille de lecture média-centrée appliquée à un cas et à une période bien définis invite à repenser les classements médiatiques contemporains des EESR, en explorant les coulisses de leurs méthodes et de leurs contenus apparents.

### **Abstract**

This paper analyses the production of media rankings of higher education institutions within an historical, sociological and constructivist perspective. It appeals to the history and sociology of the media, on the one side, and to the history and sociology of quantification, on the other side. Around their emergence in the late 1970s, and focusing on the case study of the French monthly magazine *Le Monde de l'éducation*, the paper shows the impossible neutrality of these devices based on quantification. Media rankings of higher education institutions are in fact irreducible to their content and methodology; they are also political, journalistic, commercial, organizational and technical devices. This media-centric approach is considered for rethinking contemporary media rankings by exploring the back-scene of their methodology and contents.

